

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – VILLE

Introduction

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle sera disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif constitue le dernier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année N+1 à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum.

Par cet acte, le maire, ordonnateur, rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Le compte administratif :

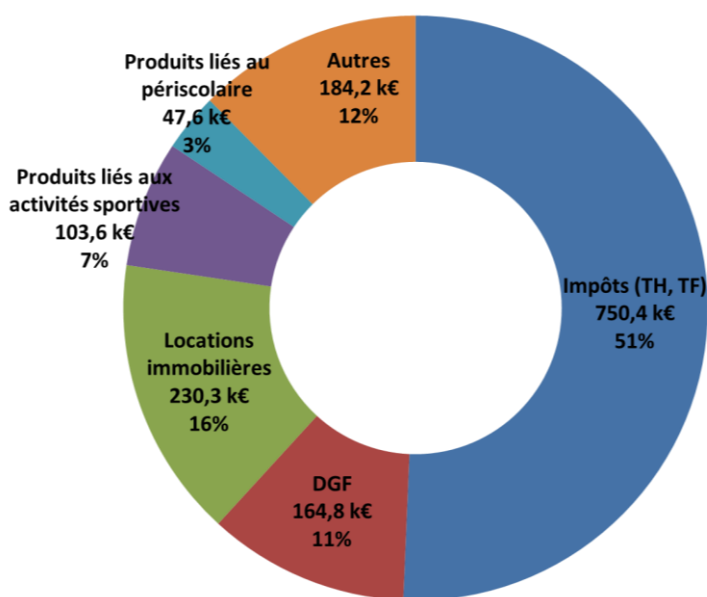
- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le compte administratif 2018 sera voté le 2 avril 2019 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce document budgétaire sera présenté à la commission Economie – Finances – Administration générale le 25 mars 2019.

1. La section de fonctionnement

1.1. Les recettes de fonctionnement

	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	% réal.
Impôts (TH, TF)	731,2 k€	749,6 k€	750,4 k€	100,1%
Droits de mutation	64,1 k€	41,7 k€	77,6 k€	186,2%
Autres impôts (électricité...)	24,0 k€	23,5 k€	23,0 k€	98,0%
DGF	165,1 k€	160,2 k€	164,8 k€	102,9%
Produits liés aux activités sportives	121,9 k€	120,0 k€	103,6 k€	86,3%
Produits liés au périscolaire	46,1 k€	45,0 k€	47,6 k€	105,9%
Locations immobilières	228,4 k€	224,0 k€	230,3 k€	102,8%
Autres produits	66,9 k€	45,8 k€	83,5 k€	182,2%
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 447,8 k€	1 409,9 k€	1 481,0 k€	105,0%



Les impôts directs représentent plus de la moitié des recettes de fonctionnement de la commune.

La DGF est en légère diminution par rapport à 2017 et est conforme au montant inscrit lors du budget primitif.

Le budget communal est aussi alimenté par les revenus des locatifs (sociaux et commerciaux). Ces revenus pèsent d'ailleurs 16% dans le panier des recettes de fonctionnement.

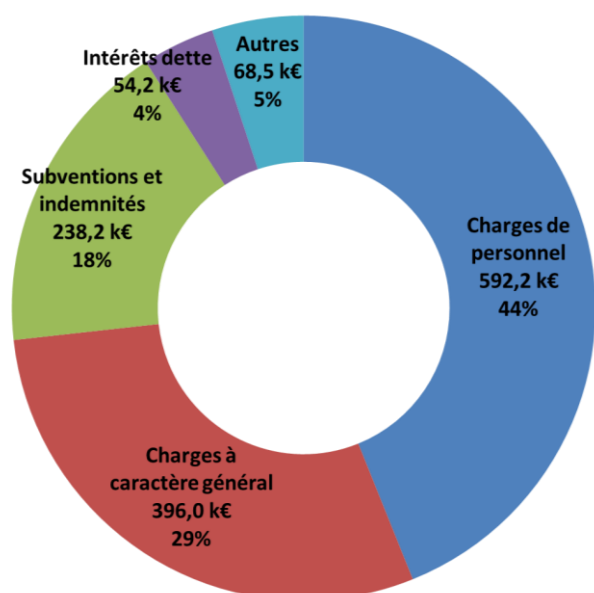
Les produits liés aux activités sportives sont en diminution de 15% par rapport à 2017.

Les produits liés au périscolaire sont quant à eux stables par rapport à 2017.

Les autres produits sont composés des redevances pour stationnement, par les remboursements maladie, par des subventions ou encore du FCTVA de fonctionnement. Il faut noter une recherche active de financement par les services.

1.2. Les dépenses de fonctionnement

	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	% réal.
Charges de personnel	636,6 k€	645,5 k€	592,2 k€	91,7%
Charges à caractère général	407,6 k€	423,7 k€	396,0 k€	93,5%
Autres charges de fonctionnement	240,4 k€	257,1 k€	238,2 k€	92,6%
Charges d'intérêt de la dette	37,8 k€	55,5 k€	54,2 k€	97,6%
Charges exceptionnelles	0,6 k€	6,7 k€	2,5 k€	38,0%
Atténuation de produit	56,4 k€	66,9 k€	65,9 k€	98,6%
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 379,4 k€	1 455,4 k€	1 349,0 k€	92,7%



Les charges de personnel sont en diminution de 7% par rapport à 2017. La maîtrise de ce poste de dépenses est indispensable, au regard de son poids dans les dépenses de fonctionnement (44%).

Les charges à caractère général (prestations de services, fournitures, fluides...) sont également en diminution de près de 3%. La maîtrise de ce deuxième poste de dépenses est lui aussi indispensable.

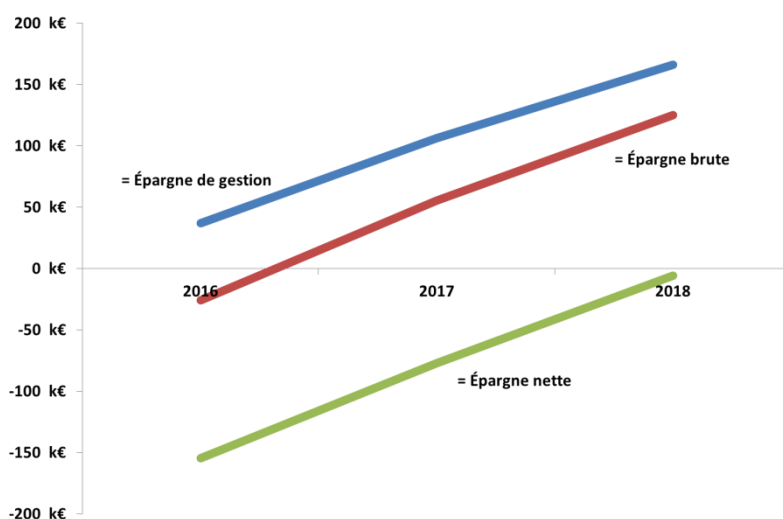
Les participations extérieures sont également en diminution par rapport à 2017 (-1%).

Il y a donc une recherche d'optimisation de la dépense publique avec des efforts quotidiens des services afin de revenir à une situation budgétaire stabilisée.

La progression des intérêts de la dette s'explique par le glissement du dernier trimestre 2017 sur l'exercice 2018.

1.3 Les soldes intermédiaires de gestion

	2016	2017	2018
+ Produits de gestion courante	1 466 k€	1 448 k€	1 461 k€
- Charges de gestion courante	1 429 k€	1 342 k€	1 295 k€
= Épargne de gestion	37 k€	106 k€	166 k€
- Charges financières	63 k€	51 k€	41 k€
= Épargne brute	-26 k€	55 k€	125 k€
- Remboursement capital de la dette	129 k€	132 k€	131 k€
= Épargne nette	-155 k€	-77 k€	-6 k€



Les soldes intermédiaires de gestion permettent de faire ressortir la capacité budgétaire de la commune à réaliser des investissements.

En 2016, la section de fonctionnement de la commune ne dégage pas assez de crédits pour permettre le remboursement des emprunts sollicités précédemment.

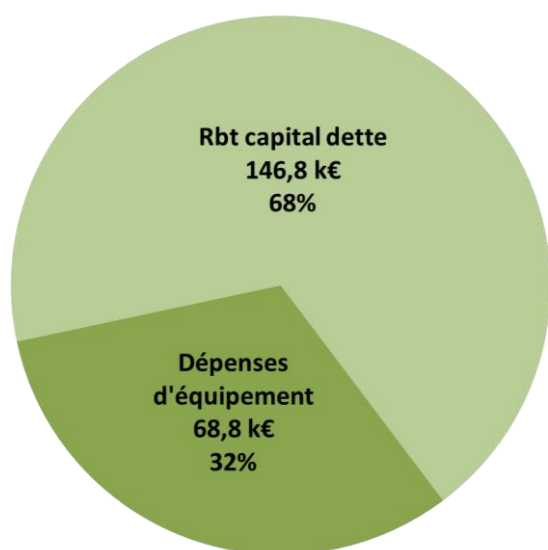
La gestion rigoureuse permet de redresser les niveaux d'épargne : l'épargne nette dégagée fin 2018 approche la barre du 0.

Les soldes intermédiaires de gestion font nettement ressortir une amélioration de la situation budgétaire de la commune.

2. La section d'investissement

2.1 Les dépenses d'investissement

	Voté 2018	CA 2018	Restes à réaliser
Dépenses d'équipement	73,6 k€	60,5 k€	8,3 k€
Rbt capital dette	151,8 k€	146,8 k€	
TOTAL DEPENSES RELLES INV.	225,4 k€	207,3 k€	8,3 k€



La commune consacre près de 70% de ses crédits d'investissement à rembourser la dette contractée soit 146,8 k€.

Le fort endettement de la commune pénalise fortement les investissements de la commune qui se limitent à 32%.

2.2. Les recettes d'investissement

Les investissements de la commune sont quasiment exclusivement financés par l'épargne de la collectivité (virement de la section de fonctionnement, affectation du résultat de l'année dernière...).

La commune a perçu des subventions (5,6 k€), du FCTVA (8,7 k€) et de la taxe d'aménagement (9,0 k€).

La commune n'a pas tiré de nouvel emprunt.